

Rapport
de présentation

Comité Syndical
du 8 mars 2019



Parc
naturel
régional
de la Brenne

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 et BUDGET UNIQUE 2019

Les documents budgétaires comprennent les documents joints suivants :

- Document 1 – Balance 2018 du Budget principal
- Document 2 – Comparaison CA 2017 et CA 2018
- Document 3 – CA 2018 et BU 2019 SYNTHÈSE
- Document 4 – CA 2018 et BU 2019 Dépenses de fonctionnement par chapitre
- Document 4bis – CA 2018 Investissement
- Document 5 – BU 2019 Opérations Fonctionnement
- Document 5bis – BU 2019 Opérations Recettes de Fonctionnement par origine
- Document 6 – BU 2019 Investissement
- Document 7 – Budget annexe Petite Enfance
- Document 8 – Cotisations des communes

Document 1 - CA 2018 : Vue d'ensemble

COMPTE ADMINISTRATIF 2018			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	2 763 441 €	Dépenses	583 633 €
Recettes	2 842 011 €	Recettes	620 308 €
Résultat 2018	78 750 €	Résultat 2018	36 675 €

En fonctionnement, les recettes sont supérieures aux dépenses et permettent donc de dégager un excédent de gestion de 78 750 €. Compte-tenu du résultat antérieur de 149 962 €, le solde d'exécution cumulé est donc de 228 532 €, à reporter en 2019 en section de fonctionnement.

En investissement, les recettes ont été supérieures aux dépenses de 36 675 €, ce qui, compte-tenu du résultat reporté de 135 430 €, laisse un solde d'exécution cumulé de 172 105 €. De plus, les restes à réaliser font apparaître un solde positif de 35 073 €, ce qui génère un excédent global d'investissement de 207 178 €.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Résultat antérieur reporté 002	149 962 €	Résultat antérieur reporté 001	135 430 €
Résultat exercice 2018	78 750 €	Résultat exercice 2018	36 675 €
Solde d'exécution cumulé	228 532 €	Solde d'exécution cumulé	172 105 €
		Restes à réaliser 2018 Recettes	122 329 €
		Restes à réaliser 2018 Dépenses	87 256 €
		Solde positif RAR	35 073 €
Total à affecter	228 532 €	Report	207 178 €

Excédent d'exploitation à reporter au BP 2019 Ligne 002 : 228 532 €

Document 2 – Comparaison des CA 2017 et 2018

On constate globalement une certaine stabilité des dépenses de fonctionnement, même si celles-ci progressent entre 2017 et 2018 de près de 300 000 €. En effet cette différence provient de l'inscription d'opérations d'ordre liées notamment à la cession d'un bâtiment, pour un peu plus de 297 000 €. Dans le détail, les charges à caractère général (011) et les dépenses de personnel (012) sont quasi stables.

Par ailleurs, les recettes de fonctionnement ont progressé de manière significative tout en prenant en considération la même inscription d'ordre de 297 000 €. Toutefois, cette situation ne doit masquer les difficultés rencontrées pour mobiliser le versement de certaines subventions et les décalages auxquels la collectivité doit faire face du fait de retards pour disposer des conventions et arrêtés pour justifier de l'engagement de celles-ci.

Document 3 – CA 2018 et BU 2019 SYNTHÈSE

Le budget de fonctionnement 2019 s'équilibre à 4 671 894 €, bien supérieur à celui de 2018, du fait de l'intégration des sommes liées aux Certificats d'Economie d'Energie (CEE) mobilisés par le Parc au profit des collectivités locales pour un montant global d'environ 1 100 000 €. Le budget dit statutaire demeure lui particulièrement stable, autant en dépenses qu'en recettes.

Comme pour les exercices précédents, l'excédent de la section de fonctionnement se trouve réparti entre une provision pour indemnités de licenciement des CDI (75 000 €) et des dépenses imprévues (322 596 €).

Il n'y a pas de virement en section d'investissement du fait de l'excédent de cette section.

Document 4 – CA 2018 et BU 2019 dépenses de fonctionnement

Il donne le détail des dépenses par article budgétaire.

Document 4bis – CA 2018 Investissement

On constate à nouveau cette année que seulement 1/3 des dépenses prévues a été engagé en 2018. Cette situation tient essentiellement aux retards pris dans la mise en œuvre d'opérations, suite aux décisions de reports liées aux problèmes de mobilisation des crédits FEADER. En recettes, la situation est légèrement différente, notamment du fait de la mobilisation de prêts relais qui ont permis de lancer certaines opérations qui étaient en attente.

Les travaux d'aménagement de la Maison du Parc n'ont pas été réalisés et sont reportés en 2019, grâce à la mobilisation de crédits régionaux du Contrat de Parc.

Document 5 – BU 2019 - Opérations Fonctionnement

Il donne le détail des différentes opérations du budget de fonctionnement par grands pôles. Pour le pôle « Nature et Gestion de l'Espace » les opérations prévues correspondent à la programmation du CTZH.

Document 5bis – Répartition des recettes de fonctionnement sur « Opérations »

Les crédits européens sont toujours les plus importants avec 892 587 € sur 2 312 602 € de recettes liées aux différentes opérations, si l'on exclut les 1 100 000 € de Certificats d'Economie d'Energie. Le Conseil Régional demeure également toujours un financeur important pour de nombreuses opérations en plus des recettes statutaires, avec près de 500 000€. L'Agence de l'Eau dans le cadre du CTZH apporte également une contribution importante de plus de 300 000€.

Document 6 – BU 2019 Investissement

Il s'équilibre globalement à 586 076€. Il intègre des reports d'opérations qui n'ont pas été conduites en 2018, plus particulièrement pour des travaux sur la RNR, pour les itinéraires de randonnée pédestre et pour l'étude sur l'assainissement de la Maison de la Nature.

Les principales dépenses prévues en 2019 portent sur :

- assainissement de la Maison de la Nature
- travaux complémentaires sur la RNR, notamment des travaux de clôtures,
- travaux d'aménagement des extérieurs de la Maison du Parc.

Pour ces derniers, il s'agit de travaux qui doivent permettre d'améliorer l'accueil du public au niveau du parking et les accès à la Boutique du Parc. Ces aménagements doivent également intégrer l'accord avec les propriétaires du Château du Bouchet pour l'utilisation du parking du château et la mise en œuvre d'un cheminement entre l'accès au château et la Maison du Parc.

Document 7 – Budget annexe Petite enfance : CA 2018 et BU 2019

Le CA 2018 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 1 757,82 €.

Le BU 2019 s'équilibre à 177 390 € en fonctionnement, soit très proche de l'inscription budgétaire de 2018 qui était de 176 361 €.

Le déficit d'investissement reporté de la section d'investissement (3 394,36 €) est couvert par l'affectation du résultat 2018 (1 757,82 €) et un virement du fonctionnement (1 636,54 €).

Document 8 - Cotisation des communes

Stabilité par rapport à 2017 et 2018, à l'exception de la cotisation statutaire actualisée par le taux d'inflation de 1,6 %.

Délibérations :

- Approbation CA 2017
- Approbation CA 2017 budget annexe
- Approbation du compte de gestion
- Approbation du BU 2018
- Approbation du BU 2018 budget annexe

Tarifs pour le Château d'Azay-le-Ferron

Document en annexe

Renouvellement de contrats de travail :

Renouvellement de deux postes d'agents contractuels.

Délibération sur le Contrat de Parc

Autorisation donnée au Président afin de déposer le programme d'actions proposé au titre du Contrat de Parc pour l'année 2019.